

Quel avenir pour l'éco-conception ?

Consignes

- Tout document admis
- La présentation (rédaction, propreté, etc.) sera prise en compte dans la notation

Contexte

A partir **1)** d'une analyse d'éléments de l'article de presse ci-après, **2)** de votre expérience pratique développée dans le cadre de votre projet et/ou **3)** des contenus des conférences données dans le cadre d'EV80 par des personnels des entreprises MAPED et FAURECIA, proposez des éléments de réponse (un texte argumenté de quelques lignes à chaque fois) aux questions suivantes (questions à référencer sur la copie).

Questions

- **Q1)** Quels sont les enjeux de l'éco-conception ?
- **Q2)** Quels sont les avantages présentés par cette approche ?
- **Q3)** Quels sont les limites présentées par cette approche ?
- **Q4)** Quelles évolutions sont nécessaires pour rendre plus performante cette méthode ?
- **Q5)** Quels sont les difficultés liées à son déploiement au sein des entreprises ?
- **Q6)** Quels sont les difficultés liées à son acceptation au sein de la société ?
- **Q7)** Quelle(s) méthode(s) alternatives peuvent être envisagées pour atteindre des objectifs identiques / similaires à ceux de l'éco-conception ?

Article de presse

Un nouvel iPhone tous les ans, des appareils irréparables, des déchets en pagaille... «L'obsolescence programmée» ou comment nous faire bazarder des produits encore utilisables.

Par CORALIE SCHAUB – Libération (28 octobre 2012)

Alléluia, il est né, le divin objet ! Le dernier rejeton d'Apple vient enfin d'être présenté aux fidèles. Non, il ne s'agit pas de l'iPhone 5, cette antiquité d'un mois et demi. Le bébé, c'est l'iPad Mini, la tablette miniature du géant à la pomme. Si chou, si prometteur, si désiré. Il n'est pas seul : ce 23 octobre, iPad 4, nouveaux MacBook Pro, iMac et Mac Mini poussaient aussi leur premier cri. Mais voilà, une vile fée s'est penchée sur leur berceau. La même qui a signé la mort prématurée de leurs aînés : quatre générations d'iPad en deux ans, six d'iPhone en cinq ans, paix à leur âme. Responsable de l'hécatombe : l'«obsolescence programmée». Face à cette gabegie, le ministre délégué à la Consommation et à l'Economie sociale et solidaire, Benoît Hamon, annonçait dans un entretien à 60 Millions de consommateurs, le 12 septembre - date de naissance de l'iPhone 5 -, vouloir «lutter contre l'obsolescence programmée dans le domaine du numérique». Inédit.

Mais lutter contre quoi au juste ? On a certes tous l'impression que la machine à laver de mamie était plus costaud, constaté que la chaîne hi-fi de papa garde la forme alors que notre lecteur MP3 de 2010 est «HS»... Mais sommes-nous vraiment victimes d'une grande manipulation consumériste ? Et d'abord, de quoi parlons-nous ? L'expression «obsolescence programmée» reste mal définie. Au sens strict, retenu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), elle désigne le fait qu'un industriel limite sciemment la durée de vie de ses produits, alors que la technologie permettrait de les faire durer. Il existe peu d'exemples avérés de ces «sabotages» organisés. Le documentaire Prêt à jeter en cite quelques-uns. Il y a l'histoire, en 1924, du «cartel Phoebus» : alors que les ampoules électriques tiennent en moyenne 2500 heures, les fabricants limitent leur existence à 1000 heures. Dans les années 40, le bas nylon subit le même sort. La fibre miracle de Du Pont de Nemours s'avère trop solide pour la santé des affaires. Quelques manipulations chimiques plus tard, les bas filent à nouveau. Plus récemment, une puce bloquait les imprimantes Epson après 18000 copies...

Grille-pain. Voilà ce qui a été prouvé. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et ses homologues internationales n'ont pas cherché plus loin. Ce qui va changer, promis : «Nous lui avons demandé d'enquêter», assure le cabinet de Benoît Hamon. Du côté des industriels, on joue la vertu outragée : «On nous fait un procès d'une grande injustice. Nous n'avons jamais constaté la moindre pratique mettant délibérément un terme aux produits», jure Bernard Planque, délégué général du Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager. Qui s'empresse de préciser que les gros appareils ménagers sont utilisés en moyenne plus de dix ans, comme en 1977. Difficile, là encore, à vérifier. Dans la high-tech, le constat est plus net. «La durée de vie active des équipements électroniques a été divisée par trois en une génération. Un ordinateur était utilisé onze ans en 1985, contre trois aujourd'hui, calcule Frédéric Bordage, animateur du site GreenIT.fr. Les fabricants n'ont plus besoin de programmer techniquement l'obsolescence, c'est l'ensemble du système qui y conduit».

L'obsolescence programmée, au sens large, s'avère donc bien plus insidieuse qu'un vulgaire travail de sape des ingénieurs. Celle que privilégie notamment Marie-France Corre, consultante indépendante et ancienne de l'UFC-Que choisir. «Cela consiste à contrôler la durée de vie des produits par différents moyens afin de favoriser leur renouvellement, explique-t-elle. Trouver un iPhone 3 moche, c'est aussi de l'obsolescence programmée. Lors du passage à la TNT, personne ne nous a obligés à acheter un écran plat. Nous sommes culturellement programmés pour cela. Les ampoules et le bas nylon, c'était pour enclencher le mouvement.» L'obsolescence programmée multiplie donc les astuces pour créer le besoin d'acheter. Concevoir des appareils irréparables (seuls 44% de ceux qui tombent en panne sont réparés, selon l'ADEME) : pièces détachées peu disponibles et hors de prix, produits indémontables (comme ces accumulateurs d'iPhone moulés dans le plastique), sophistication exigeant un bac +12 en électronique... Ou les rendre incompatibles : essayez donc de brancher le nouveau chargeur de l'iPhone 5 sur les précédents joujoux d'Apple ! Les concurrents ne sont en général pas plus vertueux. «On ne se sépare plus d'un ordinateur parce qu'il ne fonctionne plus mais parce qu'il devient trop lent à cause de logiciels trop gourmands : écrire un texte sous Microsoft Office demande 71 fois plus de mémoire vive qu'il y a douze ans», déplore Frédéric Bordage. Autre biais : vendre de la m... à vil prix. Quand grille-pain, mixeurs ou encore pulls, escarpins, ou chaises à moins de 10 euros trépassent, on s'en moque, on rachète ! Plus subtil encore, l'argument écologique : remplacer permettrait de dépenser moins d'énergie. C'est de moins en moins vrai. Un lave-linge classe A de 2012 consomme autant qu'un classe A de 1999. Et l'empreinte écologique d'un ordinateur se concentre dans sa fabrication : usiner un MacBook émet 90 fois plus de CO2 qu'un an d'utilisation, selon GreenIT.fr.

Cercle vertueux. Enfin, l'obsolescence psychologique entretenue par le marketing et la mode. Avec cet exemple fondateur, quand General Motors décide, en 1923, de s'attaquer au monopole de la très solide et austère Ford T en lançant un nouveau modèle tous les ans, poussant les Américains à changer de voiture tous les trois ans, le temps de rembourser l'emprunt contracté pour la précédente.

L'obsolescence programmée, multiforme, est donc au cœur du modèle économique actuel. Lors de la Grande Dépression des années 30, l'Américain Bernard London y voyait un cercle vertueux à rendre obligatoire (!) pour favoriser l'emploi. Sauf que nous vivons sur une planète limitée. Les ressources naturelles s'épuisent. A partir des niveaux connus de 1999, «avec un taux de croissance annuel de production de 2%, les réserves de cuivre, plomb, nickel, argent, étain et zinc ne dépasseraient pas trente années», estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce n'est qu'un exemple. Parallèlement, on croule sous les déchets. Pour chaque Français, 600 kilos par an, dont 20 de déchets électroniques. «Ces derniers, très toxiques, ont été multipliés par six depuis les années 90, remarque Laura Caniot, du Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid). Or, 70% sont incinérés ou enfouis, voire envoyés en Afrique ou en Asie, où ils finissent dans des décharges sauvages.» D'où l'impérieuse nécessité d'agir. Mais comment ? La société civile fourmille d'idées. Certaines, vieilles comme un chien de Michel Drucker. A quand le retour en grâce de la réparation, source d'emplois non délocalisables ? Sur le Web, elle est déjà «tendance». Les sites américains iFixit (créé par des anciens d'Apple) et FixYa font un tabac, comme le français Commentreparer.com (100000 visiteurs par mois, six fois plus qu'en juin). Et dans 119 pays, on s'arrache le Sugru, cette pâte en silicone qui répare (presque) tout, inventée par une Irlandaise.

18 mois. Le délai moyen de renouvellement d'un téléphone portable en France (TNS Sofres 2006), alors qu'il pourrait potentiellement fonctionner dix ans hors batteries (Ademe 2012). 40% au moins des appareils électroménagers sont remplacés alors qu'ils sont encore en état de fonctionner ou seraient réparables (TNS Sofres et Gifam 2011).

434 kg. C'est le poids du «sac à dos écologique» d'un ordinateur portable de 2,8kg, soit le poids des déchets liés à sa fabrication et son cycle de vie (Amis de la Terre et Cniid 2010).

«Chatons». Et pourquoi jeter ce qui fonctionne alors qu'on peut donner ou revendre ? L'économie sociale et solidaire excelle dans l'art du réemploi, y compris des équipements électroniques, du réseau Envie (62 000 appareils rénovés par an) aux Ateliers du bocage (membre d'Emmaüs) en passant par des spécialistes du reconditionnement de matériel informatique des entreprises, comme ATF Gaia. Là aussi, le Web foisonne de bons plans, de Leboncoin.fr à MonExTel.com, spécialisé dans les téléphones portables. Et, soyons fous, pourquoi ne pas concevoir dès le départ des articles durables ? Vive les mixeurs du suisse Bamix (160 euros mais increvables), les toasters britanniques Dualit, les robots Magimix ou les téléphones Mobile Tout Terrain, tous deux français. Un autre frenchie, Morgan Segui, planche sur un smartphone «apaisé», capable de durer toute une vie, comme une bonne montre. «On ne pourra pas visionner des vidéos de chatons dessus, s'amuse le designer industriel. Mais lire ses mails, des documents, un plan... ce qui ne consomme rien. Le téléphone devra pouvoir s'adapter aux changements de formats, de fréquences, de logiciels.» Le groupe hexagonal SEB participe à un projet de recherche sur ces objets «évolutifs» prometteurs. A l'image de certains lave-linge de l'allemand Miele pouvant être modifiés par un technicien pour tenir compte des dernières recherches ou d'éventuels nouveaux textiles. Autre piste : vendre l'usage (des kilomètres, des cycles de lavage...) plutôt que le produit. «Les entreprises s'intéressent de près à ce nouveau modèle économique qui suppose, pour être rentable, de produire solide», atteste Benjamin Tyl, ingénieur chez Apesa innovation. Mais les cas concrets restent rares (Michelin, Xerox, Vélib, Autolib...). Ils contrarient la sacro-sainte propriété. Et l'intimité. En France, on préfère encore laver son linge sale en famille plutôt que de partager sa machine avec ses voisins, comme en Scandinavie. Bon courage au site Lamachineduvoisin.fr ! Sortir du «tout jetable» ne se fera pas tout seul. «On pourrait imaginer, à rebours de la prime à la casse, un bonus pour ceux qui conservent leurs équipements le plus longtemps», écrit l'économiste Serge Latouche dans un ouvrage paru ce mois-ci (2).

Les Amis de la Terre militent, eux, pour une meilleure information du consommateur (ils viennent de mettre en ligne un annuaire de la seconde vie des produits qui propose des adresses pour réparer, échanger ou donner un objet) et l'extension de deux à dix ans de la durée légale de garantie des biens de consommation. Pour Camille Lecomte, chargée de campagne de l'ONG, «on pourrait inscrire dans la loi un délit d'obsolescence programmée s'appuyant sur la notion de pratique commerciale trompeuse, par exemple quand un nouveau logiciel rend un produit hors d'usage au bout de deux ans, comme l'iOS6 pour l'iPad 1».

[...]